



RAPPORT DE MISSION

***Participation de l'AFEMIB aux activités du Salon
International des Mines (SIM) du Sénégal
Du 06 au 08 novembre 2018***

Présenté par Madame KABRE Lucie

Décembre 2018

Table des matières

INTRODUCTION	3
1. DE LA CEREMONIE D’OUVERTURE	3
2. DEROULEMENT DU SALON	6
A. Les sessions	6
B. La compétition « DABATTONS ».....	11
C. Les sponsors et exposants.....	12
3. LES DIFFICULTES RENCONTREES	12
4. REMERCIEMENTS	13
5. DE LA CEREMONIE DE CLOTURE	13
CONCLUSION	14

INTRODUCTION

Le Salon international des mines (SIM) du Sénégal s'est tenu du 06 au 08 novembre 2018 à Dakar sous la présidence du chef de l'Etat sénégalais Macky Sall.

Placé sous le thème "Les mines et la géologie, des facteurs de progrès et d'emploi dans un Sénégal émergent", le SIM 2018 a connu la participation de spécialistes et de représentants de plusieurs pays africains, dont le Burkina, représenté par Monsieur le Ministre des Mines et des carrières accompagné de son staff. L'AFEMIB a pu également prendre part, grâce à l'appui financier de ENDEAVOUR Mining Burkina Faso.

1. DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE



C'est le Président de la République qui a présidé le 5ème Salon international des Mines (S.I.M). Après l'hymne nationale chantée par une chorale, des allocutions ont été livrées successivement par quelques personnalités avant le discours d'ouverture prononcé par Maky Sall.

Mot Introductif de Madame la Directrice de la Prospection et de la Promotion Minière, Ingénieur géologue de Conception, **Dr Rokhaya Samba DIENE, Présidente du comité d'organisation du présent salon.**

Elle a remercié respectueusement le chef de l'Etat pour l'honneur et la haute importance qu'il accorde à la contribution du secteur minier à l'émergence du Sénégal. Elle a rappelé que le secteur minier est l'un des 6 secteurs moteurs de croissance, retenus pour l'atteinte des objectifs du Plan Sénégal pour l'Emergence qui est la référence stratégique de toutes les politiques et économies du Sénégal dans le court et long terme. Après les hommages rendus aux hautes autorités, elle a souhaité aux participants une cordiale bienvenue dans le pays de la Teranga. Des remerciements particuliers ont été adressés à toutes les parties prenantes (public, privée, institution de formation, les sponsors, etc.), sans le concours desquelles, le salon ne se serait pas réalisé à bonnes dates.

Elle a présenté brièvement le secteur minier sénégalais qui a enregistré une croissance significative dans la production annuelle : l'or a atteint 7,32 tonnes en 2017 contre 6,82 tonnes en 2016, la production de phosphates a connu une hausse de 80%, la production de zircon¹, 90 000 T par an. Pour le Zircon, le Sénégal souhaite devenir 4^{ème} producteur mondial de ce minera. Pour le fer, des conventions sont signées pour une exploitation de ce minerai, l'exploitation va bientôt commencer. L'objectif global de ce secteur est d'accroître la production à l'horizon 2023, selon elle, si les tendances se maintiennent l'objectif fixé par le PSE sera atteint.

Quant à l'artisanat minier, il a été réorganisé en 2013 et selon le rapport de l'ENSD, ce secteur est un gros pourvoyeur d'emplois.

Pour les questions de gouvernance, le Sénégal est reconnu comme un pays ayant accompli des progrès satisfaisants dans la mise en œuvre de la norme I 2016.

Elle a terminé son allocution en saluant les innovations du présent SIM à l'ère du digital, qui sont entre autres le «Debatons » et le «Hackathon».

Mot de Madame Leslie Norton, ministre adjointe secteur Afrique du Canada.

¹ Pierre semi-précieuse (silicate de zirconium) utilisée en bijouterie

Elle a remercié le Président pour le choix porté sur le Canada comme pays d'honneur de cette 5ème édition du SIM. Elle a rappelé et soutenu la bonne collaboration existant entre son pays et le Sénégal sur bien de domaines. «Nous sommes engagés à vos côtés par le biais de nos relations diplomatiques, en matière de paix et de sécurité, de nos programmes de coopération, notamment en éducation et formation professionnelle et technique, et de nos échanges commerciaux qui se reflètent ici aujourd'hui par la forte présence des entreprises canadiennes» a-t-elle dit. Elle a tenu également à rappeler que «le Canada accorde une grande importance au secteur minier qui est l'un des piliers de son économie, mais qui est également une priorité du gouvernement du Sénégal dans le cadre du Plan Sénégal Émergent » (PSE). Enfin, elle a félicité le Sénégal pour ses engagements en matière de transparence dans les industries extractives, dont les progrès satisfaisants ont été salués par la communauté internationale.

Allocution de Madame la Ministre des mines et de la géologie, Aïssatou Sophie Gladima Siby

Après les remerciements et salutations d'usage, elle a laissé entendre que l'objectif de ce salon est de promouvoir le secteur minier, de bien former les acteurs pour savoir quel est le rôle de la géologie dans l'économie nationale, mais également celui des mines pour le développement économique du pays. Elle a rappelé que les mines constituent un des leviers du Plan Sénégal Émergent (PSE).

Le Salon International des Mines constitue et reste un moment fort pour l'investissement minier au Sénégal, a-t-elle ajouté. Elle est persuadée que le secteur minier pourrait jouer un rôle déterminant dans l'économie nationale, tant au niveau de l'exportation que de sa contribution à la diversification de celle-ci.

Le discours d'ouverture du SIM

Il a été prononcé par son Excellence, Monsieur le Président de la République. Il a salué la présence des illustres personnalités diplomatiques, gouvernementales, coutumières et religieuses. Après les salutations d'usages, il a montré sa satisfaction vis-à-vis de ce secteur porteur d'espoir et de progrès économique et social pour le pays de la Teranga.

Il a laissé entendre que la coïncide avec le prochain de la 2ème phase l'objectif est d'assurer au un bien-être social basé redistribution véritable et



présente édition démarrage du PSE, dont peuple sénégalais, sur une équitable des fruits

de la croissance. Chaque sénégalais devrait ressentir dans son quotidien, un changement significatif. C'est dire que le secteur minier est un secteur porteur, qui mérite d'être exploité de façon responsable et judicieuse. Il a insisté sur la qualité de la formation du capital humain et institutionnel pour un climat favorable à la croissance économique soutenue par la création d'emplois décents notamment pour les jeunes : «construire un secteur minier sénégalais structuré et compétitif qui puisse contribuer pleinement au développement inclusif et en apportant sa pleine contribution au développement inclusif et durable, telle est la déclinaison de nos visions sectorielles du plan Sénégal émergent à travers le secteur des mines. Ceci dans le cas d'une société solidaire dans un Etat de droit à l'horizon 2035».

Pour finir, il a instruit Madame la Ministre de réfléchir et de concrétiser la possibilité de raffiner sur place, l'or produit au Sénégal, en vue d'approvisionner les bijoutiers locaux. «Jusque-là, nous exportons notre or vers un seul pays', à savoir la Suisse, selon lui, il faut oser de nouveaux horizons. Sur ce, il a déclaré ouvert les travaux de la 5ème édition du SIM 2018.

Remise de prix et de cadeau

L'innovation de ce SIM 2018 a été d'organiser deux activités en marge du salon : Il s'agit de Hackathon Min'Ovation et Debatons. Le Hackathon s'est tenue les 3 et 4 novembre 2018 autour du thème « Les Mines et la Géologie à l'ère du digital, de la robotique et de l'intelligence artificielle ». Il mettait en

compétition une quinzaine de projets portés par des startups, d'élèves-ingénieurs, d'étudiants et de jeunes développeurs. Leurs travaux étaient évalués sur les critères d'innovation, de créativité, de faisabilité, d'avantages et aussi de bénéfices et perspectives de développement durable. L'objectif est de promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat dans le secteur des mines et de la géologie par la réalisation des solutions numériques digitales à fort potentiel. La remise de prix a été assurée par le chef d'Etat.



Le premier prix a été décerné à Mor DIOP de l'Institut des Sciences de l'Environnement (ISE) de l'Université Cheick Anta Diop de Dakar. Son projet a porté sur l'utilisation de la télédétection, des images satellitaires pour le suivi des impacts environnementaux liés à l'exploitation de l'or dans la région de Kédougou.



Le deuxième prix est revenu à Samba NDIAYE, ingénieur de conception en Génie Chimique de l'Ecole. Son projet a porté sur la valorisation d'un influent qui est issu de la production de l'acide phosphorique. Il traite l'influent issu de la production de l'acide phosphorique – l'acide fluosilicique déversé en mer, afin de produire de l'acide chlorique qu'on peut commercialiser.

Selon lui, le traitement de cet influent permettra de « produire de l'acide chlorhydrique concentré à 33% et de la soude à 50% valorisable et commerciale».

«On produit également un minéralisateur solide qu'on peut utiliser dans l'industrie cimentière qui permet de réduire la consommation énergétique mais aussi et surtout les émissions de CO₂ dans la production du ciment», a souligné M. NDIAYE, actuellement Doctorant en Génie des procédés et environnement au Laboratoire d'électrochimie et des procédés membranaires (LEPM) de l'ESP.



Le troisième prix a été remporté par JESPRO, un groupe de quatre étudiants : Abdou Salam CISSÉ du Département Génie Mécanique, et Pape Mor NIANE, Mohamed Demba NDIAYE et Cheikh Mbacké THIAW, tous trois du Département Génie Informatique.

Le groupe propose une solution digitale basée sur l'informatique décisionnelle pour la supervision et la gestion transparente et responsable des activités extractives.

«Avec notre plateforme digitale, les autorités peuvent suivre l'évolution de la production d'un exploitant minier à travers des diagrammes et des graphes. Ce qui leur permettra de prendre des décisions afin de rentabiliser l'exploitation des mines. Cela va dans le sens de la digitalisation de l'exploitation minière au Sénégal, une idée qui s'inscrit dans le cadre du Plan Sénégal Emergent (PSE) », a indiqué Abdou Salam CISSÉ qui parlait au nom du groupe.



Enfin, le 4^{ème} prix est revenu à Aïda Diop de Wim Sénégal. Son projet a porté sur la création de Da Mining. C'est une plateforme avec un site web rattaché à une application qui permettra de décortiquer et de divulguer les informations réelles du secteur minier afin de rendre didactique et facile d'usage, lesdites informations. Il semble que certaines sociétés divulguent de fausses informations.

Les lauréats ont reçu leurs lots des mains du président de la république qui a offert à chacun des gagnants une enveloppe d'un million de francs CFA. Les prix étaient composés initialement d'un trophée + un ordinateur ; qualifié par le chef d'Etat de «très dérisoire» par rapport à l'effort fourni.

Dans le chapitre de remise de récompense, un cadeau a été remis également au président la République Macky Sall par le Comité d'organisation du salon : une carte du Sénégal taillée dans du marbre, transmise par le ministre des Mines Sophie Gladima.

2. DEROULEMENT DU SALON



Evènement biennal, le SIM de Dakar a été un lieu d'échanges, de partenariats et d'opportunités d'affaires entre sociétés minières, institutions de financements publiques et privées, bilatérales ou multilatérales, sociétés de services, porteurs de projets, experts miniers et Etats, à l'échelle des décideurs. Les médias locaux ont couvert l'évènement.

Des panels ouverts notamment aux interventions des ministres en charge du secteur des mines, ainsi que des sessions thématiques ont été débattues par des spécialistes participant au salon, il s'agit entre autres :

"Capital humain et mines", "Promotion du contenu local dans le secteur minier", "Modèles de financement et fiscalité pour le développement des ressources minérales", "genres, vulnérabilité et exploitation minière", "L'exploitation de l'or au Sénégal : perspectives pour l'atteinte des objectifs du PSE", et "la valorisation du potentiel de la filière phosphate", les questions relatives à la gestion environnementale et sociale des sites miniers, à la valorisation des minéraux de développement et à l'innovation dans le secteur minier, etc.

Les experts du secteur ont pu faire une exposition de leur savoir-faire sur le lieu du SIM ainsi qu'à la place du souvenir de Dakar. Des réunions «B to B», la compétition «Débatons» et une visite de terrain ont eu lieu le dernier jour.

La participation du Burkina Faso

Le Burkina Faso était représenté entre autres par :

- Monsieur le Ministre des mines et des carrières et son staff (Madame la Directrice Générale du Cadastre Minier, Monsieur KARAMBIRY Antoine, Conseiller Technique des mines et des carrières et ...)
- Le BUMIGEB à travers l'animation d'un stand par deux représentants.
- L'AFEMIB à travers l'animation du stand de Wim Sénégal et la participation aux débats lors du panel portant sur le genre.
- Le département mine de l'UEMOA, dont Mme Coulibaly (membre sympathisante de l'AFEMIB) ;
- D'autres spécialistes des mines.

A. Les sessions

Les thématiques étaient développées simultanément dans différents amphithéâtre selon le calendrier ci-dessous :

Mardi 06 novembre 2018

Panel de haut niveau : «Géologie et mines, facteurs de progrès social et d'emploi pour l'émergence »

- session 1 : capital humain et mines
 - table ronde : «secteur minier : potentiel vecteur de transformation de l'économie locale par un renforcement des capacités »
- session 2 : promotion du contenu local dans le secteur minier

Mercredi 07 novembre 2018

- session 3a : modèles de financement et fiscalité pour le développement des ressources minérales
- session 3b : genre, vulnérabilité et exploitation minière
- session 4a l'exploitation de l'or au Sénégal: perspectives pour l'atteinte des objectifs du PSE
- session 4b : la valorisation du potentiel de la filière phosphate
- session 5a : les infrastructures pour accompagner l'exploitation minière
- session 5b : gestion environnementale et sociale des sites miniers

Jeudi 08 novembre 2018

- réunions B to B au lieu du SIM
- Exposition + compétition «Débâtons» à la place des souvenirs
- Une visite de terrain.

Session 1 : capital humain et mines : Promotion du contenu local dans le secteur minier

Cette session a été introduite par Monsieur **Ousmane Cisse**, Directeur des Mines et de la Géologie, Sénégal

L'industrie minière a des difficultés à offrir de l'emploi à un grand nombre de personnes dans une mine, donc il y a lieu de trouver des moyens pour cette question d'emploi. En général, les zones minières sont enclavées et les populations sont limitées en formation. Pas de qualifications suffisantes et/ou adéquates. Il est important pour tous de développer des stratégies orientées pour répondre à ce besoin. La chaîne de valeur doit être spécifiquement développée pour une réponse optimale aux besoins de la mine.

Pour se faire, l'industrie minière devait catalyser les emplois, faire une cartographie des substances disponibles. Dans certains pays, il est imposé aux sociétés minières de prélever 5% de la masse salariale pour assurer les formations. Au Sénégal, le ministère des mines a mis en place des programmes de formations.

Globalement, le contenu local est une stratégie nationale développée, en vue d'utiliser les facteurs de production locaux dans l'exécution des activités des entreprises étrangères installées dans nos pays. Il s'agit d'utiliser les : ressources humaines locales (création d'emplois), matériels/biens et services locaux (intégration dans le plan local de développement, environnement des affaires – infrastructures – logistiques, etc.).

Mais comment promouvoir le contenu local ? Il faut des mesures réglementaires et incitatives, des mécanismes de suivi ; appui au développement de la main d'œuvre à travers des formations continue des employés ; revoir les orientations politiques à l'échelle régionale pour prendre en compte les directives de la CEDEAO et de l'UEMOA pour tendre vers la vision minière de 2020 qui est de faire du secteur minier, un équilibre de croissance. Le Ghana, la Guinée et la Sierra Léone ont été cités comme des pays ayant une bonne politique pour les questions d'emplois locaux et la sous-traitance qui est toujours un facteur de développement gagnant-gagnant.

Les compagnies minières «Terangagold » et lamGold ont été présentées comme des compagnies qui font l'effort de promotion du contenu local. La société Randgold Resources, pour sa part, en 2017 a dépensé plus de \$826 millions sur les biens et services locaux de plus de 767 fournisseurs locaux et plus de 90% de ses employés sont les nationaux des pays hôtes. Elle opère au Mali, en RCI et en RDC. Leur vision est d'obtenir un taux de 100% d'emplois locaux.

Promotion de l'emploi régional à SGO : Il y a quatre villages qui sont impactés par la mine de Kedougou au Sénégal. Il existe un traitement équitable en interne des employés. Pas de favoritisme. A compétences égales, les candidatures régionales sont privilégiées. Ils ont développé des systèmes de formation continue du personnel. Dans le cadre de leur RSE, ils mettent en œuvre une stratégie qui consiste à offrir une formation initiale à l'individu, ensuite, il est employé par la mine et pour finir on lui accorde un soutien pour lui permettre de s'installer à son compte.

Toutes ces compagnies disent être conscientes de leur devoir qui est de contribuer au développement local à travers le contenu local. Elles reconnaissent les limites et difficultés liées aux emplois locaux du fait que les mines soient installées dans des zones à faible taux de scolarisation. Elles souhaitent ardemment l'accompagnement de tous les acteurs à travers des encouragements, sensibilisations et soutiens multiformes pour relever le défi de création maximum d'emplois locaux et autres.

Exemple de structures de promotion du contenu local

Panalgeo couvre 54 pays de la sous région. Son objectif est de mettre en œuvre les principes de la stratégie commune de l'UE en matière de formation suivant des thématiques ciblées par pays. C'est un consortium de 12 membres. Elle offre 42 formations. Le Sénégal a déjà bénéficié de 3 formations.

Le projet ESP EPE canada qui met en relief l'adéquation formation – emploi. C'est une association de 135 Etablissements qui initient des formations qui répondent réellement aux besoins des entreprises minières. Il existe depuis 40 ans. Ils sont au Sénégal depuis 2009, ils interviennent dans 14 établissements de formations (12 privés et 2 publics) et ont déjà offert 34 programmes de formation. Les programmes de formation développés sont au nombre de 34. L'objectif visé présentement est d'appuyer la mise en place d'une structure permanente de concertation entre les représentants d'entreprises, les associations de travail.

Session 2 : Promotion du contenu local

L'exemple du Burkina Faso présenté par Monsieur Antoine Karambiri Conseiller technique au MMC du Burkina Faso.

Le contenu local correspond au développement du tissu industriel local et des compétences locales en les faisant participer aux activités industrielles dans le secteur des mines. Ce sont les retombées directes dans l'économie nationale attendues de ces activités, en plus du paiement des taxes, et des revenus ou royalties perçus par les Etats hôtes. Pour les entreprises, c'est la maximisation de leur recours aux ressources humaines et entrepreneuriales locales dans la mise en œuvre de leurs projets miniers et dans leurs activités courantes.

Au Burkina Faso, le Code des Investissements miniers de 1993 est le premier texte à avoir imposé aux mines :

- l'emploi en priorité du personnel local (national) en cas de disponibilité de la qualification requise ;
- le recours aux fournisseurs locaux pour les acquisitions de biens et services à conditions égales de qualité et de prix avec les autres fournisseurs.

Ensuite, la loi n°036-2015/CNT du 26 juin 2015 portant code minier au Burkina Faso stipule à ces articles suivants :

1) Emploi :

Art 101 : «Les titulaires de titre minier ou d'autorisation ainsi que leurs sous-traitants accordent la préférence aux entreprises burkinabè pour tout contrat de prestations de services ou de fournitures de biens à des conditions équivalentes de prix, de qualité et de délais.

Il est adopté une politique nationale assortie d'une stratégie de développement et de promotion de la fourniture locale au profit du secteur minier.

Un décret pris en conseil des ministres fixe les conditions de sa mise en œuvre.

Un cadre tripartite regroupant des représentants de l'Etat, des sociétés minières et des fournisseurs de biens et services miniers est mise en place pour le développement et le suivi de la croissance de la fourniture locale au profit du secteur minier.»

Art 102 : « Les titulaires de titre minier ou d'autorisation se conforment aux normes du droit du travail. Ceux-ci, leurs fournisseurs et leurs sous-traitants emploient en priorité, à qualifications égales et sans distinction de sexes, des cadres burkinabè ayant les compétences requises pour la conduite efficace des opérations minières. L'entreprise soumet à l'Administration des mines un plan de formation des cadres locaux pour le remplacement progressif du personnel expatrié. L'entreprise est tenue au respect de quotas progressifs d'emplois locaux selon les différents échelons de responsabilité.

Un décret pris en Conseil des ministres établit la nomenclature des postes et les quotas d'emplois locaux requis suivant le cycle de vie de la mine.

L'Autorité en charge des mines reçoit un rapport annuel de l'état d'exécution par les entreprises des exigences en matière de formation, d'emploi et de promotion du personnel local.

Les contrats de travail des travailleurs non nationaux dans le secteur minier sont visés par l'Administration du travail, dans les conditions précisées par arrêté conjoint des ministres chargés du travail et des mines. »

La difficulté se trouve dans l'opérationnalisation du code. Les textes réglementaires sont toujours en cours d'élaboration au niveau du département des mines. La chambre des mines et autres partenaires de l'Etat participent à l'élaboration de ces textes, ce qui rend un peu lent le processus. Toutefois, les acteurs prennent des initiatives louables dans l'esprit du code minier :

- le principe de priorité aux locaux dans les recrutements appliqués par certaines compagnies,
- offre de formations aux jeunes pour une meilleure employabilité,
- priorité aux fournisseurs locaux à travers la Chambre des mines du Burkina.

2) *Préservation de l'environnement.*

Le permis d'exploitation de grande mine est soumis à une Etude d'impact environnement et social assortie d'un Plan de gestion environnementale et sociale.

L'existence d'un fonds de réhabilitation et de fermeture de la mine, créé depuis 2003 qui sert à réhabiliter les sites dégradés.

Les autres aspects du nouveau code contribuant au contenu local :

- Taxe superficielle dont 20 % est reversé à la localité qui abrite la superficie.
- Fonds minier de développement local, institué par le code de 2015 et alimenté à hauteur :
 - d'une part de 20% des redevances proportionnelles collectées, liées à la valeur des produits extraits et/ou vendus
 - et d'autre part des titulaires de permis d'exploitation de mines et les bénéficiaires d'autorisation d'exploitation industrielle de substances de carrières à hauteur de 1% de leur chiffre d'affaires mensuel hors taxes ou de la valeur des produits extraits au cours du mois. Les textes d'application de sa mise en œuvre effective sont toujours en cours de perfection.
- Appui à la Formation : Fonds de financement de la recherche géologique et minière et de soutien à la formation sur les sciences de la terre.

En conclusion, il a souligné que le contenu local doit être un outil précieux mis à la disposition des Etats, des compagnies minières et des communautés riveraines pour accroître l'impact bénéfique de la présence des mines d'une part et d'autre part, permettre aux mines de travailler en bonne intelligence avec la communauté d'accueil qui va bénéficier de la présence de la mine. Toutefois, il est

important de faire attention aux terminologies telles que «local, national et régional» pour éviter la dérive au sein des burkinabé. Il propose que ce concept de Contenu local soit élargi pour englober la problématique de la responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Mercredi 07 novembre 2018

Session 3b : Genre, vulnérabilité et exploitation minière

Une session portant sur genre et vulnérabilité a été tenue dans le petit amphithéâtre sous forme d'un panel, modéré par le Ministre des Mines du Niger. C'est au cours de ce panel que l'AFEMIB est intervenue pour parler de son expérience pouvant être retenue comme une stratégie d'implication de la femme dans le secteur minier.

Le thème central du panel est : Comment l'exploitation minière peut être un outil d'autonomisation de la femme ?

- *Implication des femmes dans le secteur minier : compagnies minières et valorisation du travail des femmes :*
- *Comment développer des stratégies communes pour permettre aux femmes (urbaines et rurales) de prendre une part plus importante dans le secteur minier.*
- *Discuter sur les moyens à mettre en œuvre pour limiter les risques psycho-sociaux que l'exploitation minière pourrait avoir sur les femmes*

Nous sommes tous unanimes que la participation des femmes dans ce secteur doit être un vecteur de développement socio-économique, donc la nécessité de relever le niveau de participation des femmes s'impose. Quelles stratégies adopter pour y arriver ? Les points ci-dessous ont fait l'objet de discussion et d'argumentaire de la part des panelistes :

- Le renforcement des capacités des femmes pour les rendre compétitives sur le marché de l'emploi (formation des jeunes filles / matières scientifiques)
- L'absorption de celles qui sont déjà diplômées et se trouvant en chômage par l'Etat et/ou les compagnies minières
- Soustraction du terme vulnérabilité car il y a eu quand même une évolution du rôle des femmes dans le secteur minier surtout au niveau des compagnies minières. L'exemple de compagnies faisant de la discrimination positive lors des recrutements a été évoquée, les formations internes, les congés de maternité de 14 mois, etc.
- Institution et respect de cadres juridiques nationaux, régionaux et sous régionaux : respect et application des conventions signés se rapportant aux conditions favorables de travail des femmes
- La réinsertion sociale des enfants comme réponse à leurs présences sur les sites miniers artisanaux
- La difficulté d'accès des femmes au crédit
- Les questions sécuritaires sur les sites miniers artisanaux, la présence des enfants, la pénibilité du travail mené par les femmes,
- Le plaidoyer de l'AFEMIB portant sur l'affectation de 30% du FMDL aux projets portés par des femmes pour accroître la participation de la femme dans le développement socio-économique du secteur.
- Le projet Yeou de l'AFEMIB comme stratégie mise en œuvre pour permettre à la femme d'atteindre une certaine autonomisation financière par l'accès au crédit pour la réalisation d'activités génératrices de bénéfices (fourniture des produits maraichers et d'élevage à la mine).
- Le nombre et le niveau d'implication de la femme dans le secteur : Il n'a pas été possible de donner des statistiques fiables du niveau d'implication de la femme et de sa participation dans le secteur minier au Sénégal et/ou dans la sous-région. La mine de Teranga Gold, représentée par Madame Aminata Faye a rapporté que la mine compte 103 femmes représentant 9% des employés de la mine réparties entre cadres, cadres moyens et autres.

Monsieur le Ministre des Mines du Burkina en tant que participant a félicité les panelistes et saluer la présence de l'AFEMIB. Il a reconnu et féliciter l'AFEMIB pour les activités qu'elle mène sur le terrain visant l'amélioration des conditions de vie des femmes. Sur la question du plaidoyer, il a reconnu que les trois secteurs définis touchent effectivement la femme mais restent quand même vagues et il faut au besoin «reformuler» le FDML pour la prise en compte du plaidoyer de l'AFEMIB.

Après les discussions nourries de plusieurs questions et contributions, on retient que le taux de participation des femmes dans le secteur minier est faible et des réflexions doivent être menées aux seins de nos pays et associations pour voir dans quelles mesures relever le défi. Sur ce après les remerciements, la séance a été close.

B. La compétition « DABATTONS »

Jeudi 08 novembre 2018

Les activités du jeudi se sont déroulées dans deux lieux : Place des souvenirs (Débâtons suivi d'une exposition) et Hôtel King Fadh Palace (rencontre B to B et la suite des expositions).

«DEBATTONS» est une compétition de débat d'idées, de réflexion, et de solution d'emplois sur le thème du SIM **«Géologie et Mines, facteurs de progrès social et d'emploi pour l'émergence»**. Les compétiteurs ont eu des jours pour préparer leurs compréhension du thème et défendre leurs idées au cours d'un duel : face à face et ce devant un jury. Quatre écoles supérieures ont pris part à cette compétition. Chaque groupe (4 représentants) avait pour tâche de présenter oralement sa compréhension du thème en lien avec les objectifs de son école ; et répondre aux questions du jury par un argumentaire solide pour la défense de sa position. Madame la Présidente de WIM Sénégal était membre du jury de cette compétition. Ce qui a justifié la présence des wim pour la soutenir.

L'objectif de cet exercice est de promouvoir l'emploi dans le secteur des Mines et de la Géologie, et de permettre aux étudiants de mieux connaître ces secteurs qui sont en émergence.

Les objectifs spécifiques du «DEBATTONS» sont les suivants :

- Mettre en compétition les Instituts Supérieurs de Formation (étudiants)
 - Sensibiliser les étudiants des opportunités d'emploi dans le secteur minier.
 - Permettre aux étudiants d'être en contact direct avec les responsables des entreprises minières.
- C'est le département de géologie de l'université Cheikha Anta Diop (en bleu de dos) qui a remporté le premier prix.



C. Les sponsors et exposants

Le 5ème SIM Sénégal a offert une plage de publicité à tous les sponsors pour leur permettre de promouvoir leurs activités devant les hauts décideurs, directeurs des investissements et de développement et créer des débouchés commerciaux tout en améliorant le profil de leurs entreprises.

Plusieurs catégories ont animé des stands d'exposition de leurs savoir-faire. Cela a été l'occasion pour eux de nouer des partenariats avec les spécialistes du secteur miniers venus découvrir de nouveaux acteurs et parties prenantes de l'industrie minière du Sénégal et d'ailleurs.

Pour le compte du Burkina Faso, le BUMIGO était présent.

Exemple de sponsors et d'exposants.



3. LES DIFFICULTES RENCONTREES

Entre autres difficultés rencontrées pendant l'organisation de cette activité, nous pouvons noter :
L'insuffisance de communication : On a eu des difficultés à retrouver les différentes salles de conférence. L'hôtel étant grand. Il n'y avait pas de flèches signalétiques pour indiquer les salles et les sessions pour permettre une grande participation. Résultat : une faible participation malgré la pertinence des thématiques. On a perdu inutilement du temps dans la recherche des salles.

L'indisponibilité du kit de participant : je n'ai pas pu obtenir un kit, donc pas de bloc note pour la prise des notes. Personnellement, je ne savais pas où aller et on m'a fait savoir que les kits nous rejoindraient en salle et finalement, rien... j'ai dû utiliser mon téléphone pour enregistrer certaines parties, qui malheureusement s'est bloqué par la suite entraînant automatiquement la perte de mes enregistrements et des photos prises.

La mauvaise gestion du temps : Toutes les activités ont démarré avec un grand retard. Résultat : Manque de temps pour exposer correctement les communications ou présentations sur power point,

il fallait ramasser sa présentation en 3 ou au plus 5 mn, alors que c'était prévu initialement pour 20 mn. Les contraintes de temps n'ont pas permis aux participants de poser des questions de compréhension ou d'apporter des contributions ; c'était vraiment la «Course contre la montre» à chaque fois.

La plus grosse difficulté a été la panne des avions de Air Burkina qui nous a contraint à rester quelques jours de plus à l'hôtel sans bagages ; les bagages ayant été enregistrés le 9 novembre. C'est finalement le 14 novembre que nous avons regagné Ouagadougou dans la soirée.

4. REMERCIEMENTS

Les remerciements s'adressent à :

- Madame la Présidente de l'AFEMIB pour son initiative,
- Monsieur le Directeur Pays de Endeavour Burkina Group et son staff pour avoir permis la participation de l'AFEMIB,
- Madame la Présidente de WIM Sénégal et tous les membres de WIM Sénégal pour le soutien multiforme et l'amitié exprimés à l'endroit de toutes les WIM présentes à ce 5^{ème} SIM ;
- Madame la Directrice de la Prospection et de la Promotion Minière du Sénégal pour sa grande disponibilité et accessibilité ;
- Tous les collaborateurs, les délégations des structures sœurs WIMOWA,
- Le comité d'organisation du SIM 2018
-

5. DE LA CEREMONIE DE CLOTURE

Allocution de Madame la présidente du comité d'organisation.

Elle s'est réjouie de la tenue de cette 5^{ème} édition qui a connu la pleine participation des acteurs du secteur des mines et pétrole venus de divers horizons. Elle a adressé des remerciements :

- Au Chef de l'Etat pour son engagement à faire de ce secteur, un des six axes prioritaires pour le Sénégal émergent en 2025.
- aux imminentes personnalités présentes à cette édition : les ministres des mines de pays amis dont le BF
- A l'Ambassade du Canada, pays d'invité d'honneur.
-

Discours de clôture par Madame la Ministre des Mines.

Elle a exprimé sa reconnaissance et gratitude à toutes les structures présentes, les imminentes personnalités, ses collègues ministres, les participants, les structures déléguées, la presse, les experts nationaux, les sponsors, l'hôtel King Fadh Palace, etc. Elle a félicité et remercié particulièrement le Canada. Elle a salué une fois de plus cette initiative qui permet de comprendre le potentiel des ressources minérales du Sénégal et des opportunités d'investissement. Elle a rassuré tout le monde de l'engagement de l'Etat sénégalais à accompagner de telles initiatives. Après avoir fait une lecture des recommandations, elle a mis fin aux activités du SIM à 19 H 49 mn. RDV a été pris dans deux ans.

Quelques recommandations du SIM

- Création de fonds minier de développement local
- Diversification des ressources

- Mise en place de fonds local pour finaliser les projets communautaires
- Stabilisation des régimes juridiques pour une bonne gouvernance et transparente
- Etablissement d'une base de confiance avec les communautés
- Adoption d'une politique qui favorise le développement – approche de proximité

CONCLUSION

Le potentiel minier du Sénégal est très varié, comparativement à celui du Burkina Faso. En rappel, le Sénégal exploite les filières suivant : Phosphates et dérivés (acides et engrais), le fer, l'or, le zircon, le marbre, le phosphate, les minéraux industriels (argiles, calcaires, attapulgites) et les matériaux de construction tels que le ciment.

L'exploitation de ces potentialités justifie la place de choix du secteur minier dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) et la pertinence de la création du Ministère des Mines et de la 5ème édition du Salon International des Mines(SIM) tenu du 06 au 08 novembre 2018 a été une occasion de plus pour les experts et les principaux acteurs du secteur de se réunir pour discuter sur les grandes problématiques et de réfléchir sur les perspectives du secteur minier. En effet, ces trois jours de pleines activités ont permis aux experts de se pencher plus précisément sur les évolutions en cours dans le secteur minier sénégalais, l'amélioration des infrastructures, la stimulation du développement économique et de l'impact socio-économique. La présence des investisseurs miniers du monde entier est un signe fort de l'importance de ce secteur qui présentement un marché extrêmement prometteur.